

Association Sardines Triathlon
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 83, boulevard du Redon Bat A14 – 13009 MARSEILLE

RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU SAMEDI 30 JANVIER 2021

Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents,

Nous vous avons réunis, aujourd'hui, en assemblée générale ordinaire annuelle en application des dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Du fait de la situation sanitaire que nous subissons tous l'assemblée générale ordinaire se tient ce jour par visioconférence via l'application Zoom en application des dispositions adoptées par les pouvoirs publics par l'ordonnance n° 2020-1947 du 2 décembre 2020 prorogeant l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et son décret 2020-418 du 10 avril 2020 dont les modalités ont été prorogées par le décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020 jusqu'au 1er avril 2021.

Tous les membres ont été informés par mail des modalités d'accès à cette assemblée générale ordinaire réunie de manière dématérialisée pour laquelle les codes d'accès et d'expression du vote par voie électronique vous ont été communiqués.

Les documents ou renseignements prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais légaux.

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois, comprise entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

ACTIVITÉ ET FINANCEMENT

Nous allons parcourir les documents soumis à votre vote

Commençons par le bilan

Pour rappel, un bilan comptable est un document qui synthétise à un moment donné au 31/12/2020 cette année ce que le club possède, appelé l'« actif » (terrains, immeubles, etc.) et ses ressources, appelées le « passif » (capital, réserves, crédits, etc.).

A l'actif

En termes d'immobilisation, l'ensemble de nos biens sont amortis depuis trois ans maintenant. Pour rappel cela concernait la remorque, la tente aux couleurs de notre association.

Concernant les stocks de tenues, cette ligne représente 15730€, c'est un montant important, certes c'est de l'actif mais la vente peut nous permettre d'engager des dépenses dans des actions nouvelles, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Anthony pour en acheter.

En termes de « créances clients » pour la saison 2020 en attente de versement, nous avons 6500€ de notre partenaire La Fermière concernant le fonctionnement de la division 1 et 204€ de la ligue PACA concernant le reversement de l'arbitrage.

Concernant nos disponibilités qui s'élèvent à 51828€ au 31/12/2020, nous avons sur notre compte courant 50020,33€, 362,02€ sur le compte CSL et 1445,80€ en caisse

Nous avons 13408,97€ de charges constatées d'avance avec 5819€ pour les stages adultes reportés en 2021, 6020€ de licence 2021, 880€ pour l'affiliation du club pour la saison 2021 et 689,97€ d'autres dépenses (secourisme Anthony – D1 Châteauroux – site internet)

Passons maintenant au passif du bilan

Au 31/12/2019 nous avons en fonds propres 21405€

Sur l'exercice 2020, nous avons un résultat positif de 36809€, nous reviendrons sur le détail précis lors de la présentation du compte et résultat et sur l'affectation de ce résultat.

Les dettes fournisseurs de 4200€ représentent les dépenses pas encore « encaissées » mais qui doivent être intégrées à la comptabilité 2020. Il s'agit d'une facture de 3000€ à Sardines Organisation et la location du bureau de Michelet pour 1200€

Les dettes sociales et fiscales s'élèvent à 2480€, ce sont les cotisations pour l'année 2020 pas encore réglées (principalement pour le mois de décembre)

Nous avons 22776,53€ de produits constatés d'avance avec 9371,82€ pour les stages adultes reportés en 2021, et 13044,71€ d'adhésion 2021.

Passons maintenant au compte de résultat

Pour essayer d'être plus concret pour vous, je vais vous détailler l'ensemble des dépenses non pas par ventilation comptable mais plus sous forme analytique, c'est-à-dire par action et poste de dépenses.

Sur la partie administrative du club nous avons 1955,57€ pour le fonctionnement, 1200€ pour la location du bureau, 306,72€ d'assurance, 110,32€ de frais bancaires et 347,83€ pour le site internet

Sur la partie compétitive, nous avons 1703,93€ pour le championnat de France de Triathlon Jeunes, 143€ d'inscriptions aux courses pour les avenir, le solde de la D3 est nul avec la prise en charge pour l'étape de Duathlon puis l'annulation de l'ensemble du circuit. Nous avons 11507,95€ pour la D1 femmes et D2 hommes financés en totalité par notre partenaire La Fermière pour 13000€ et 840€ pour la grille de prix D1 Femmes

En restant sur notre partenaire La Fermière nous avons en recette 11000€ pour le fonctionnement du club et 11500€ pour le financement de l'emploi d'Anthony

Pour l'emploi en cette année particulière due à la pandémie de Covid19, le salaire et les charges s'élèvent à 16436,36€. Il est à noter que nous avons bénéficié d'exonération d'URSSAF pendant 5 mois, de prévoyance pendant 3 mois et d'activité partielle pendant 10 mois avec une prise en charge importante par l'état (total de 10000€)

Nous avons également eu le soutien des collectivités en cette année si particulière à hauteur de 17850 (ANS, Département, Ville de Marseille).

La ville de Marseille nous met à disposition des lignes d'eaux, mais nous devons en louer auprès de l'ASPTT et du Marseillèveyre, à hauteur de 540€.

Concernant les licences, nous avons eu 45467,19€ d'adhésion pour la saison 2020 avec un reversement de 24630,31 au comité départemental, à la ligue PACA et à la Fédération Française de Triathlon.

Un point sur les tenues que nous avons achetées pour 14516,51€ pour une vente de 1083,68€. Même si nous avons données des tréfonctions aux adhérents pendant la saison 2020. Le delta explique le volume important du stock au 31 décembre 2020.

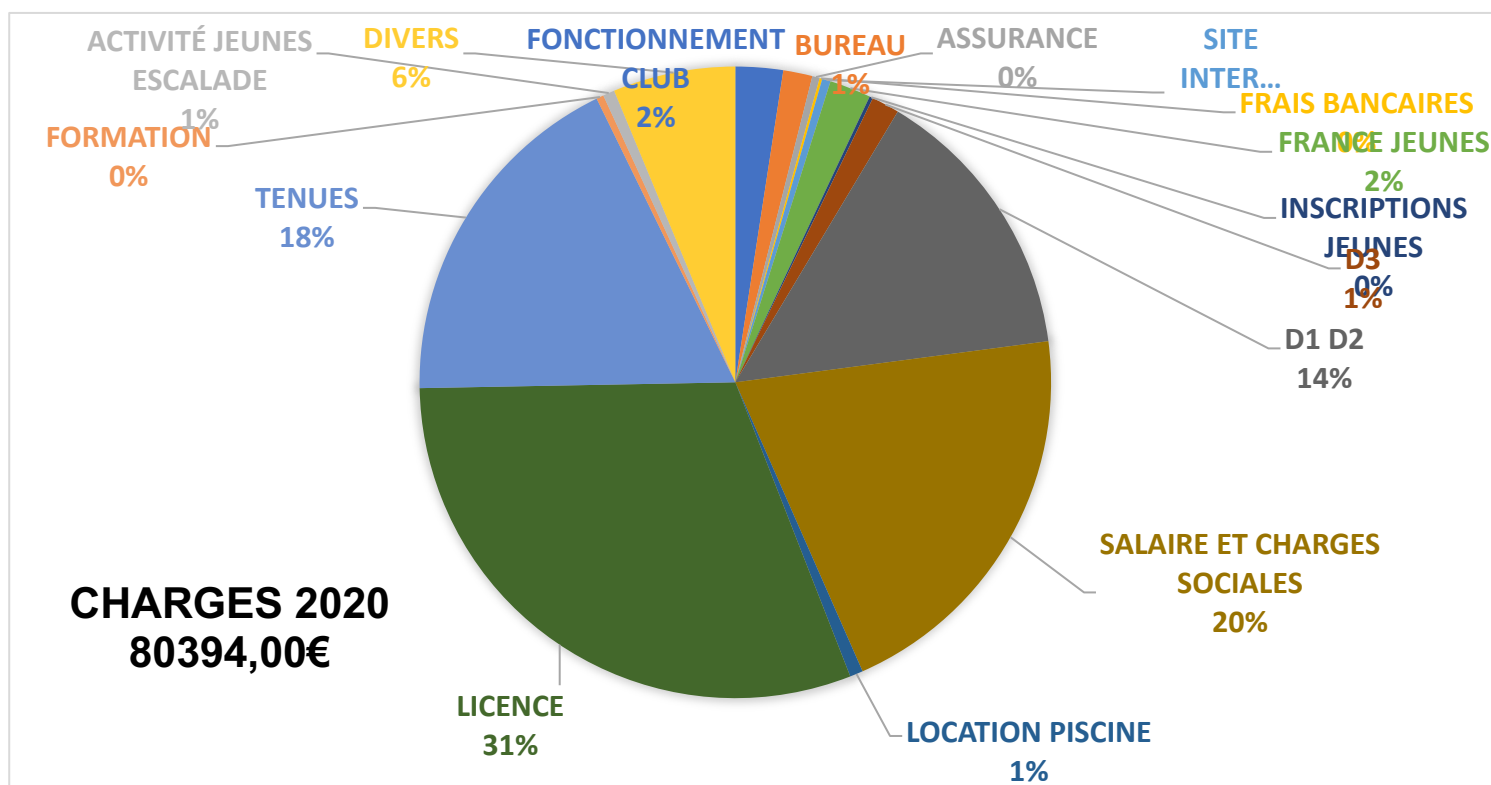
En plus des recyclages secourisme d'Hervé et Anthony chaque année, nous avons eu la formation de Nicolas au BF5 (qu'il a réussi) avec une prise en charge intégrale par la Fédération Française de Triathlon 300€ en charge – 230€ en produits

Les avenirs ont passées une journée d'activités hors triathlon – activité escalade pour un cout de 478€

Nous avons eu des opérations diverses (des remboursements en entrées et sorties) du au covid pour un solde positif de 42,45€

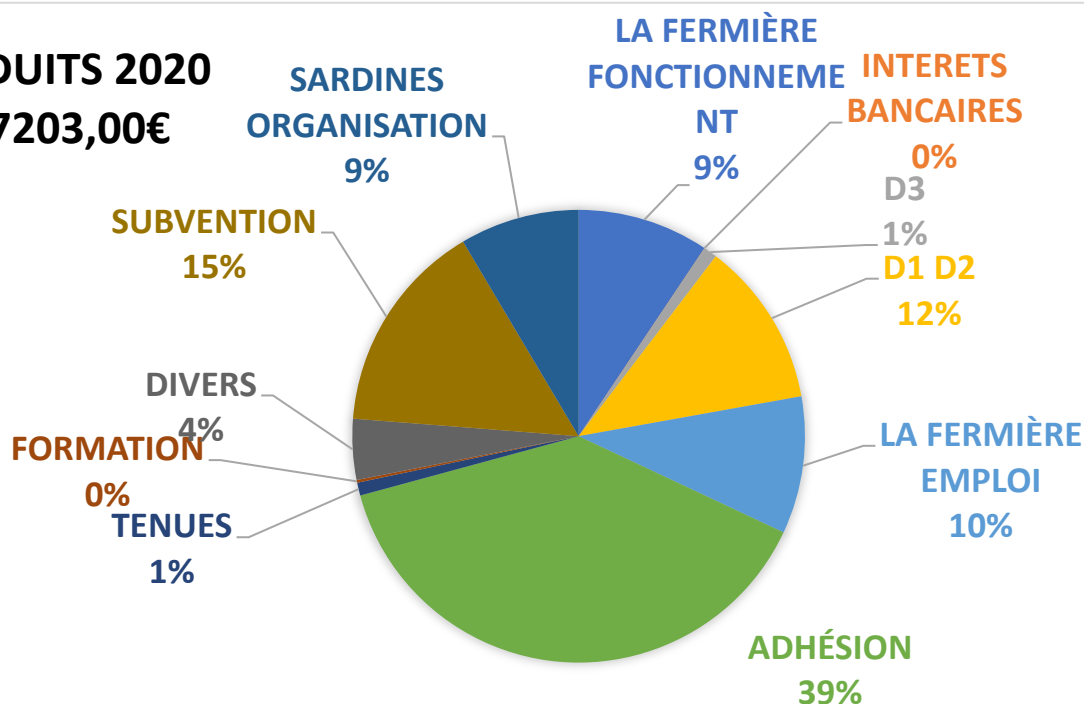
Comment ne pas conclure en remerciant une nouvelle fois notre partenaire La Fermière qui a soutenu l'association Sardines Organisation (qui organise le Sardines Titus Triathlon) malgré l'annulation de l'édition 2020 a été l'association qui a donc reversé comme chaque année 10000€ à Sardines Triathlon.

COMPTES RESULTAT SYNTHETIQUE 2020			
CHARGES		PRODUITS	
FONCTIONNEMENT CLUB	1 955,57 €	LA FERMIÈRE FONCTIONNEMENT	11 000,00 €
BUREAU	1 200,00 €		
ASSURANCE	306,72 €		
FRAIS BANCAIRES	110,32 €	INTERETS BANCAIRES	0,18 €
SITE INTERNET	347,83 €		
FRANCE JEUNES	1 703,93 €		
INSCRIPTIONS JEUNES	143,00 €		
D3	1 150,00 €	D3	1 150,00 €
D1 D2	11 507,95 €	D1 D2	13 840,00 €
SALAIRE ET CHARGES SOCIALES	16 463,36 €	LA FERMIÈRE EMPLOI	11 500,00 €
LOCATION PISCINE	540,00 €		
LICENCE	24 630,31 €	ADHÉSION	45 467,19 €
TENUES	14 516,51 €	TENUES	1 082,68 €
FORMATION	300,00 €	FORMATION	230,00 €
ACTIVITÉ JEUNES ESCALADE	478,00 €		
DIVERS	5 040,50 €	DIVERS	5 082,95 €
		SUBVENTION	17 850,00 €
		SARDINES ORGANISATION	10 000,00 €
TOTAL CHARGES	80 394,00 €	TOTAL PRODUITS	117 203,00 €
RESULTAT 2020	36 809,00 €		



PRODUITS 2020

117203,00€



Nous avons donc un total de charges de 80394€ pour un total de produits de 117204€ soit un bénéfice de 36809€

Un résultat positif, qui est le reflet d'une année particulière, avec très peu d'activité pour notre club, un soutien de l'état (grâce à l'activité partielle), des institutions (maintien des subventions) et de notre partenaire (maintien de partenariat).

Nous avons reconstitué un matelas solide (1/3 d'un fonctionnement annuel classique), mais l'année qui s'annonce risque d'être compliqué pour notre association avec une baisse de nos licenciés et le flou qui règne sur la reprise de l'activité.

Le prochain conseil d'administration et président que vous allez élire d'ici quelques minutes vous présentera en seconde partie d'assemblée générale un budget prévisionnel qui ira certainement dans ce sens.

RÉSULTAT - AFFECTATION

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent, qui avait une durée de 12 mois.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les produits d'exploitation se sont élevés à 116239 euros, dont 17850 euros de subventions d'exploitation.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 77429 euros dont 14007 euros de salaires et traitements. Le résultat d'exploitation ressort en positif pour l'exercice à 38809 euros contre une perte de 5351 euros lors de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 2000€ euros, le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 36809 euros contre une perte de 2907 euros au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat : Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 36809 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter l'excédent de 36809 euros au titre de l'exercice au compte « report à nouveau ».

Le montant de nos fonds propres s'élève à 58214,19 euros

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE L'ASSOCIATION

La présidence actuelle du conseil d'administration est assurée par Hervé PELLISSIER pour encore quelques minutes. Nous vous précisons qu'en application des dispositions légales et statutaires les mandats de membre du conseil d'administration sont arrivés à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer. Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Merci de votre confiance

Vincent PAOLI
Trésorier Sardines Triathlon